

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Le vingt-un novembre deux mille vingt-cinq à Moulins-sur-Allier, les membres fondateurs de l'association « Les Pivoines » se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, dans le but de créer l'association conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Étaient présents :

- Marina Poukhova, membre fondatrice et Présidente

- Christian Garrel, membre fondateur et Trésorier

- Julien Alauzet, membre fondateur et Secrétaire

L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption des statuts de l'association
2. Élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
3. Fixation du siège social

1. Après lecture, les statuts ont été adoptés à l'unanimité.

2. Sont élus à l'unanimité :

- Présidente : Marina Poukhova
- Trésorier : Christian Garrel
- Secrétaire : Julien Alauzet

3. Le siège social est fixé au 19, rue du Vert Galant 03000 Moulins-sur-Allier.

La séance est levée à quinze heures après avoir établi le présent procès-verbal.

Fait à Moulins-sur-Allier, le 21 novembre 2025, en plusieurs exemplaires originaux.

Signatures :

Marina Poukhova



Christian Garrel



Julien Alauzet



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Le vingt-un novembre deux mille vingt-cinq à Moulins-sur-Allier, les membres fondateurs de l'association « Les Pivoines » se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, dans le but de créer l'association conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Étaient présents :

- Marina Poukhova, membre fondatrice et Présidente

- Christian Garrel, membre fondateur et Trésorier

- Julien Alauzet, membre fondateur et Secrétaire

L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption des statuts de l'association
2. Élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
3. Fixation du siège social

1. Après lecture, les statuts ont été adoptés à l'unanimité.

2. Sont élus à l'unanimité :

- Présidente : Marina Poukhova
- Trésorier : Christian Garrel
- Secrétaire : Julien Alauzet

3. Le siège social est fixé au 19, rue du Vert Galant 03000 Moulins-sur-Allier.

La séance est levée à quinze heures après avoir établi le présent procès-verbal.

Fait à Moulins-sur-Allier, le 21 novembre 2025, en plusieurs exemplaires originaux.

Signatures :

Marina Poukhova



Christian Garrel



Julien Alauzet



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Le vingt-un novembre deux mille vingt-cinq à Moulins-sur-Allier, les membres fondateurs de l'association « Les Pivoines » se sont réunis en Assemblée Générale constitutive, dans le but de créer l'association conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Étaient présents :

- Marina Poukhova, membre fondatrice et Présidente

- Christian Garrel, membre fondateur et Trésorier

- Julien Alauzet, membre fondateur et Secrétaire

L'ordre du jour était le suivant :

1. Adoption des statuts de l'association
2. Élection des membres du Conseil d'Administration et du Bureau
3. Fixation du siège social

1. Après lecture, les statuts ont été adoptés à l'unanimité.

2. Sont élus à l'unanimité :

- Présidente : Marina Poukhova
- Trésorier : Christian Garrel
- Secrétaire : Julien Alauzet

3. Le siège social est fixé au 19, rue du Vert Galant 03000 Moulins-sur-Allier.

La séance est levée à quinze heures après avoir établi le présent procès-verbal.

Fait à Moulins-sur-Allier, le 21 novembre 2025, en plusieurs exemplaires originaux.

Signatures :

Marina Poukhova



Christian Garrel



Julien Alauzet

